Hôpitaux Universitaires de Marseille ap hm — IRFSS	Direction des Ecoles et des Instituts de Formation IRFSS Institut Régional de Formations Spécialisées en Santé
Erasmus+	IFSI Critères d'éligibilité à une mobilité sortante



Validation des semestre 1, 2 et 3 : 90 Ects

- Validation des unités d'enseignements
- Validation des stages
- Acquisitions des éléments de compétences



Argumentation du projet

- Degré de motivation, d'autonomie et de responsabilité
- Adéquation des objectifs de stage avec les attendus de formation et de certification
- Respect de la procédure et de l'échéancier



Construction du projet

- Langue conversationnelle du pays d'accueil requise (niveau B2 langue du pays ou anglais)
- Conditions d'hébergement matérielles et financières
- Conditions de déplacement vers et dans le pays
- Conditions sanitaires et de sécurité